

« L'ÉLABORATION D'UN CORPUS THÉORIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (E.S.S.) : UNE PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ »

INTRODUCTION

L'économie sociale et solidaire est un concept né il y a une dizaine d'années. Elle suscite de façon croissante des politiques publiques et des recherches qui y sont dédiées. Tandis qu'on connaît depuis plusieurs siècles l'économie sociale et depuis plusieurs décennies l'économie solidaire, le pari a été fait, particulièrement en France, de rapprocher ces deux courants au sein de l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale regroupe historiquement les coopératives, les mutuelles et les associations et plus récemment les fondations¹. Elle respecte les principes de libre adhésion, de lucrativité limitée, d'autonomie de gestion, de gestion démocratique et de service aux membres. Elle joue un rôle significatif dans l'économie européenne². L'économie solidaire se focalise moins sur les statuts, mais élargit la notion de solidarité à une approche plus sociétale, privilégiant l'utilité sociale du projet et en organisant la mixité de ses financements entre ressources privées, publiques et bénévolat. Elle vise à expérimenter de nouveaux « modèles » de fonctionnement de l'économie en proposant des alternatives au système économique « classique » et en réfléchissant à la transition économique. Elle porte une attention particulière aux publics en difficulté d'insertion professionnelle, aux rapports Nord/Sud, à l'environnement, etc. Apparus à des époques différentes, ces deux courants portent des cultures de pensée différentes : cultures issue des mouvements ouvriers et associationniste pour l'économie sociale et plus alternative et écologiste pour l'économie solidaire. L'économie sociale a une reconnaissance institutionnelle plus forte et est plus structurée. Par contre, l'économie solidaire revendique une dimension politique plus affirmée. Cependant, les deux courants prônent des valeurs voisines, se rattachent à des figures communes et utilisent des analyses théoriques proches. L'économie sociale et solidaire se présente

1 Les fondations ont été ajoutées à l'initiative de la Commission européenne parce que, en Espagne par exemple, elles jouent un rôle proche des associations dans le modèle français.

2 Elle fournit plus de 11 millions d'emplois rémunérés, occupant ainsi environ 6 % de la population de l'Union européenne (étude du CIRIEC pour le CESE, 2007).

donc comme la recherche d'un rapprochement d'abord politique, puis raisonné, par les chercheurs entre les deux mouvements.

L'origine française du concept ne limite cependant pas son intérêt à ce seul pays. En effet, la césure connue en France entre économie sociale et économie solidaire existe dans tous les pays, à l'exception du monde anglo-saxon, qui ne connaît ni économie sociale ni économie solidaire, mais se réfère au tiers secteur et au secteur sans but lucratif (*non-profit sector*). Partout, en effet, le contraste des générations s'est produit et les traditions anciennes, plus ou moins affadies ou dévoyées, se sont trouvées ou se trouvent encore bousculées par des initiatives nouvelles. Cette opposition se retrouve d'ailleurs au niveau mondial entre divers réseaux d'acteurs ou de chercheurs : alliance coopérative internationale, CIRIEC, Social Economy Europe pour l'économie sociale, d'un côté, et RIPPES, de l'autre.

Cette nouvelle économie sociale et solidaire, qui peut *a minima* se comprendre comme la revivification et la rénovation des mouvements traditionnels, suscite de nombreuses études et le réseau interuniversitaire en économie sociale et solidaire s'est donné pour tâche de participer à son élucidation. En dépit de nombreux colloques, recherches et publications consacrés depuis plus de dix ans à cette thématique, celle-ci conserve des contours flous et des clivages mal définis. Les travaux sont épars, plus souvent pratiques que théoriques. La conséquence est une conceptualisation faible, ce qui n'a pas permis de dégager un véritable corpus théorique. Au croisement de différentes théories, de pratiques de terrain variées et de différentes disciplines, l'économie sociale et solidaire, pourtant assumée par ses promoteurs comme un immense champ d'expérimentations porteuses d'alternatives au modèle dominant, peine à apparaître comme un socle scientifique solide pour la construction d'un nouveau modèle de société. Cet ouvrage est le fruit d'une réflexion collective portée par le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (R.I.U.E.S.S.) comme un jalon important dans la conceptualisation de la recherche académique sur le sujet, pour fournir une théorie et une grille d'analyse forte face aux modèles dominants.

La construction d'un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire exige une réflexion authentiquement collective. C'est d'abord la seule solution pour parvenir à une confrontation féconde des regards parfois divergents sur cet objet. C'est ensuite la meilleure façon de respecter la dimension ontologiquement collective de ce courant. L'élaboration

d'un socle solide et cohérent ne peut en effet ici rimer avec uniformisation. L'économie sociale et solidaire est, en effet, riche des différentes approches produites par l'histoire du mouvement social lui-même. Or une particularité de l'économie sociale et solidaire consiste dans le processus d'élaboration de sa pensée par un aller-retour incessant entre la réflexion et l'action, de nombreux penseurs ayant été des acteurs et les acteurs revendiquant souvent leur inspiration chez des penseurs. Nous sommes loin des théories abstraites qui forment les courants de pensée dominants.

Afin de couvrir au mieux le spectre des diverses traditions en économie sociale et solidaire, nous avons demandé à six auteurs de référence³, issus et moteurs de ces traditions, de participer à cette élaboration collective. L'objectif était d'abord de faire le bilan des divergences et des convergences, d'identifier les obstacles à l'élaboration du corpus théorique et, finalement, de proposer des pistes pour cette construction. Mais, pour tenir compte de l'ambition de l'économie sociale et solidaire de faire mouvement, nous avons également sollicité deux protagonistes du mouvement social⁴ afin de porter un « regard périphérique » enrichissant l'approche interne des spécialistes.

« L'E.S.S. et ses fondements théoriques : un modèle de société qui se pose comme une alternative au capitalisme ? » C'est la question centrale posée comme fil conducteur aux auteurs. Les premiers échanges ont eu lieu lors d'un séminaire de deux jours, en cercle restreint, auquel ont notamment participé nos auteurs de référence. Le travail s'est poursuivi plus classiquement par un colloque, auquel les mêmes auteurs étaient présents, et qui a permis l'expression d'autres recherches, puisque les participants ont été sélectionnés à la suite d'un appel à communication. Ce sont ces deux manifestations qui sont à la base des textes réunis dans ce volume. Il ne s'agit pas de simples actes puisque les textes ont été sélectionnés, retravaillés et organisés afin de poser les fondements de ce socle théorique en construction. Nous l'avons fait en présentant dans deux parties les deux orientations qui doivent présider à la construction d'une théorie nouvelle : la définition de sa structure interne, l'élucidation de sa place vis-à-vis de l'extérieur.

3 Jean-François Draperi (Économie sociale), Jean-Louis Laville (Économie solidaire), Marie Bouchard (Vision québécoise de l'économie sociale), Susanne Elsen – Munich (Économie communautaire), Jacques Defourny (Entreprises sociales) et Pedro Cunca Bocayuva (Économie solidaire latino-américaine).

4 Xavier Ricard (O.N.G. de développement) et Philippe Corcuff (Mouvement altermondialiste).

1. – ÉBAUCHES D'UNE THÉORIE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'identification des concepts de l'économie sociale et solidaire. Le parti pris est d'exposer l'économie sociale et solidaire dans ce qu'elle porte de spécifique. Elle rompt la vision dichotomique d'une pensée économique réduite à une opposition économie privée/économie publique.

Nul ne conteste que l'économie de marché constitue le modèle dominant de nos jours, tant sur le plan pratique que sur le plan théorique. Si l'orthodoxie s'accompagne de querelles en son sein, il n'en demeure pas moins que le courant dominant s'identifie à un socle établi et communément repérable. La justification des profits est indispensable à l'accumulation du capital productif et financier ; la justification de l'individualisme est primordiale aux mécanismes d'appropriation et de marché.

L'économie publique présente, de son côté, une autre physionomie, en valorisant le rôle de l'État. En constante régression pratique sous les coups de bélier du libéralisme ambiant, elle correspond pour autant à des finalités et à des logiques fondamentalement différentes de l'économie marchande. Dans la période contemporaine, la contestation des frontières des politiques publiques et des secteurs d'activité s'y rapportant met en lumière des débats entre divers courants économiques sur les objets et le périmètre de l'action publique.

Dans ces deux cas, le rôle du politique, pourtant très présent à l'origine du concept fondateur des sciences économiques, est négligé au profit des modélisations. L'E.S.S. en fait une question centrale, ouverte à la vie politique en général, et plus largement au fonctionnement démocratique de nos sociétés contemporaines et aux questions nouvelles, tenant à la conception renouvelée de la citoyenneté et à la conception de nouvelles règles de gouvernance.

L'économie sociale et solidaire concerne également au premier chef l'individu, le sujet lui-même. Tandis que le libéralisme se construit autour d'un *homo oeconomicus* caractérisé par la rationalité de ses choix, l'E.S.S. aborde un sujet moins désincarné...

Du point de vue historique, il est classique de rattacher l'associationnisme aux origines de l'E.S.S. à Proudhon. Or celui-ci est connu pour ses thèses libertaires ou autogestionnaires. C'est une caractéristique que l'on retrouve au sein de l'E.S.S. au travers de la méfiance à l'égard de l'État,

les structures d'économie sociale et solidaire préférant toujours s'organiser par elles-mêmes plutôt que de s'en référer à la tutelle étatique. Cela ne nous fera pas oublier pour autant que l'E.S.S. est aussi connue, sinon davantage, pour son opposition à l'individualisme et son attachement au collectif, à la notion de communauté.

C'est d'ailleurs une notion centrale, quoique, avec des variantes et des dénominations distinctes, qu'on retrouve peu ou prou sur les différents continents. Tout comme l'approche statutaire qui permet aux secteurs coopératif et mutualiste d'acquérir une reconnaissance institutionnelle construisant une identité. De nombreuses évolutions sont ensuite intervenues, qui ont totalement brouillé cette construction.

D'abord, les associations sans but lucratif ont investi le champ économique, de sorte qu'on a construit, avec plus ou moins de bonheur, la notion d'économie sociale afin de fournir une identité commune à des institutions qui avaient auparavant suivi des chemins divergents. Si le concept a fait florès parmi les chercheurs et les politiciens, force est de constater qu'il n'est resté qu'un mot à la consistance incertaine au sein des acteurs. À peine instaurée, cette voie a été contestée par le courant de l'économie solidaire qui, tout en se réclamant de valeurs voisines, a marqué ses différences en insistant sur la dimension politique de l'activité entrepreneuriale, a retravaillé les notions de solidarité et de rapport à l'intérêt général, et a refusé le critère institutionnel comme constitutif d'une identité spécifique. La tentative esquissée depuis une dizaine d'années de parler d'économie sociale et solidaire pour apaiser les divergences porte quelques fruits, mais, faute de reposer sur une construction théorique étayée, masque mal les contradictions qui la traversent ou, à tout le moins, ne repose que sur des notions dont on peine à voir la signification commune aux divers intervenants.

Il fallait certainement faire ce chemin, et on peut constater qu'il existe maintenant une matière suffisante à rassembler, compiler et confronter.

2. – AU CROISEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

S'il est classique de ne pas avoir seulement un regard autocentré sur les nouvelles théories, mais de les confronter à ce qui les entoure, la présentation de cette partie prend une figure originale en raison de la spécificité de l'économie sociale et solidaire. En effet, comme nous

l'avons dit, celle-ci n'est pas seulement une théorie, elle est aussi une pratique. En conséquence, il n'était pas concevable de ne la confronter qu'à d'autres théories, il était indispensable d'évaluer les rapports qu'entretient l'économie sociale et solidaire avec les autres mouvements sociaux. La même question aurait pu être posée à l'égard des entreprises capitalistes ; l'accent a été mis ailleurs en raison des travaux déjà réalisés sur ce point. Mais une autre particularité de l'économie sociale et solidaire consiste, comme nous l'avons déjà relevé, dans l'absence d'ancrage disciplinaire clair. Pourtant, la construction d'une théorie ne peut se faire par la juxtaposition d'analyses disciplinaires. Il était donc nécessaire, au stade des confrontations avec l'extérieur, de faire une place à cette approche disciplinaire.

2.1. – *Au regard d'autres théories économiques*

Les sciences économiques se sont petit à petit quasi exclusivement mises au service du système capitaliste et à la doctrine du libéralisme économique. Mais, face aux défaillances structurelles de l'économie marchande et aux limites démonstratives et prédictives des économistes du *mainstream*, on assiste, depuis quelques années, à un renouveau des pensées keynésienne et marxienne. Parallèlement, de nouvelles hétérodoxies à vocation transdisciplinaire sont apparues en complément (économie des conventions, économie cognitive, socio-économie, etc.) ou pour répondre à des enjeux sociétaux (économie de la décroissance). Aussi, toutes les hétérodoxies entretiennent-elles avec l'E.S.S. des liens ou des connexions à élucider. Mais les conceptions de l'E.S.S. ne peuvent uniquement se construire en opposition aux modèles du marché et de l'État. Toutes ces nouvelles formes de pensée participent à la construction de nouveaux modèles théoriques.

2.2. – *Au regard d'autres disciplines*

L'étude de l'évolution de l'E.S.S. depuis ses débuts au XIX^e siècle, montre un cheminement empirique avec un positionnement critique face à l'évolution d'autres disciplines scientifiques. L'empirisme qui caractérise l'E.S.S. se traduit notamment dans ses actions de transformation sociétale. Cette caractéristique conduit inévitablement à des questionnements interdisciplinaires. Ce sont ces questionnements qui construisent l'identité de l'E.S.S.

Le fait que l'E.S.S. se nourrisse d'apports empruntés à d'autres disciplines apparaît donc comme une évidence. Le débat scientifique autour de l'E.S.S. mobilise toujours plus des chercheurs issus de disciplines établies comme la science politique, l'économie, la sociologie, la gouvernance, la psychosociologie, l'ethnologie, le droit, la philosophie, les sciences de l'éducation, cette énumération n'étant pas exhaustive.

Le droit est mis à contribution dans le cadre de la légitimité de l'action socio-économique qui recourt à des formes de principes juridiques autres que celui de la propriété privée (propriété capitaliste et intellectuelle).

La question du territoire est également centrale pour l'E.S.S. La désincarnation d'une économie globalisée pose de façon accrue la question de la gestion de nos espaces de vie et de la gouvernance l'accompagnant. L'E.S.S. se trouve en position de jouer un rôle nouveau avec une légitimité accrue. Elle a une grande tradition de fonctionnements partenariaux : le croisement de différentes ressources produit de meilleurs résultats (*cf.* travaux du prix Nobel d'Économie 2009, Elinor Ostrom).

La légitime place des femmes, si elle n'est pas encore assurée complètement dans les organisations d'E.S.S., constitue néanmoins une préoccupation qui dépasse le simple effet d'affichage. Si le capital est déshumanisé, les sociétés de personnes ne coupent pas aux questions de toutes les discriminations en général.

2.3. – *Au regard d'autres mouvements sociaux*

L'E.S.S. ne prétend pas au monopole d'une pensée alternative : l'économie populaire, le *social business*, l'entreprise sociale, la responsabilité sociale des entreprises, etc., explorent de nouvelles façons d'entreprendre. Cette partie explore des points de convergence et de divergence entre des concepts qui sont intimement liés à des réseaux d'entreprises. Enfin, nous ne pouvions terminer cet ouvrage sans explorer les voies que propose l'E.S.S. et, plus encore, son pouvoir d'innovation pour répondre aux grands enjeux socio-économiques du XXI^e siècle.

David HIEZ

Professeur de droit à l'Université de Luxembourg

Éric LAVILLUNIÈRE

Chargé de direction de l'Institut européen d'économie solidaire
au Luxembourg (INEES)